

union

LE MAGAZINE DU RÉSEAU
UNIOPSS - URIOPSS

SOCIALE



Dossier

Repenser notre système de santé

Portrait

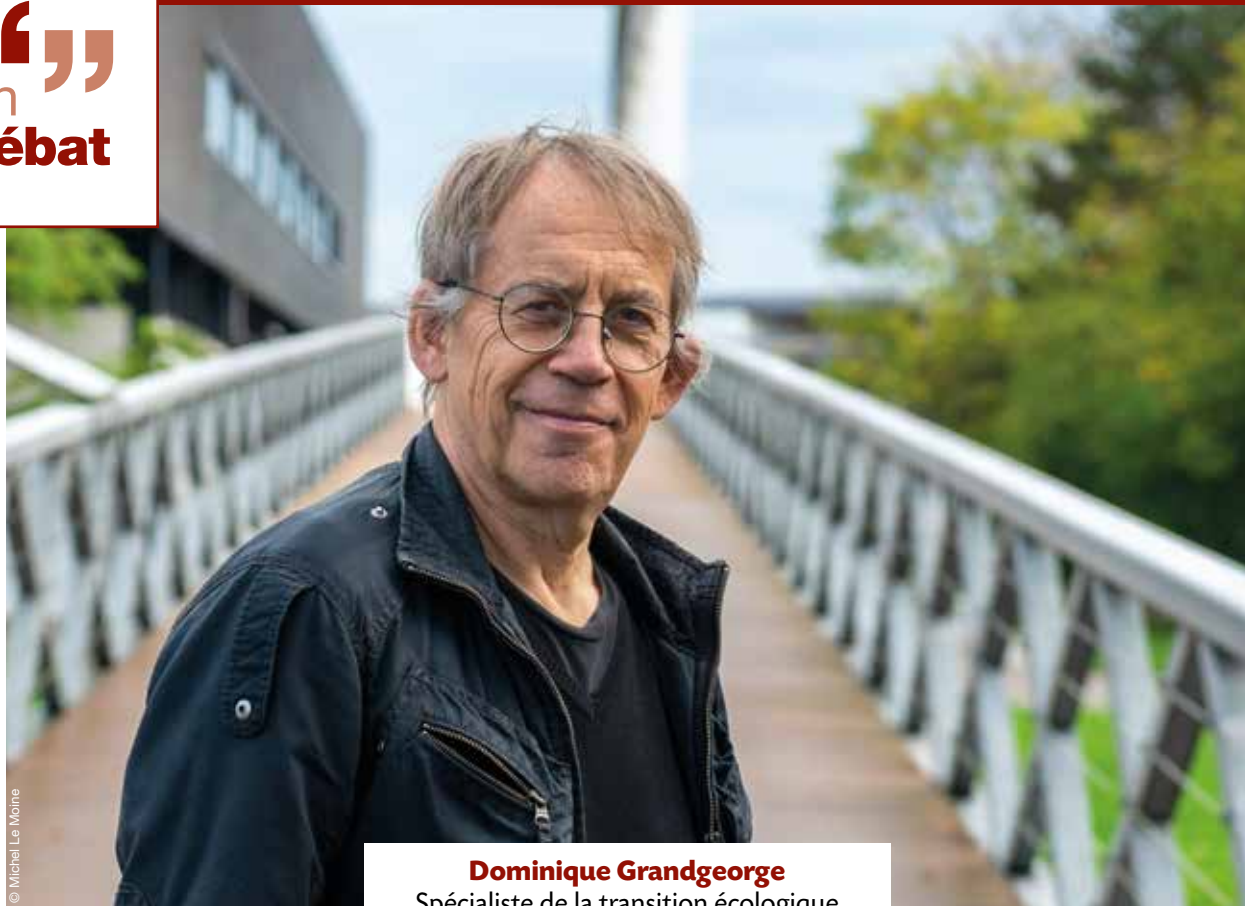
Henriette Steinberg :
l'engagement inflexible

En débat

Écologie et travail social :
un mariage impossible ?



N°361
Novembre 2022
10 € • ISSN 0041-7041.9717LR



Dominique Grandgeorge
Spécialiste de la transition écologique

Écologie et travail social : un mariage impossible ?

Spécialiste de la transition écologique des établissements sanitaires et sociaux Dominique Grandgeorge détaille les obstacles et les leviers qui vont permettre au travail social de changer de dimension, tout en redonnant du sens à l'action des acteurs de la solidarité.

Union Sociale : Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire cet ouvrage sur la place de l'écologie dans le travail social ?

Dominique Grandgeorge : J'ai évolué durant toute ma jeunesse alsacienne au contact de très nombreuses initiatives visant à protéger la nature. En matière de considération des écosystèmes, l'Alsace a toujours été pionnière, en raison notamment de sa grande proximité avec l'Allemagne, dont les activités industrielles impactant la nature ont généré une prise

de conscience écologique dès les années 70. Dans le même temps, ma carrière s'est très vite orientée vers le social, puisque mon premier métier a été celui d'éducateur. Lors des échanges que je pouvais avoir à l'époque avec mes jeunes collègues, j'ai toujours été frappé par le manque de conscience sur cette question de la protection de l'environnement. L'articulation entre la question sociale et les préoccupations écologiques s'enracine certainement dans mon histoire personnelle et les circonstances socio-culturelles de mon existence.

Union Sociale : Depuis l'époque où vous étiez éducateur, la question écologique est sans doute plus présente dans nos sociétés. Les acteurs de la solidarité ont-ils pris la mesure de tous ces enjeux ?

Dominique Grandgeorge : Bien sûr, notamment chez les jeunes générations de professionnels. Pourtant, malgré cette évolution globale, il existe toujours une très grande hétérogénéité des approches sur le territoire. Si certains établissements sont très avancés sur le sujet, notamment dans

l'est de la France ou à la Réunion, d'autres restent à la traîne. Nous manquons vraiment d'une dynamique globale chez les acteurs de la solidarité, comme dans le reste de la société d'ailleurs, et ceci reste assez mystérieux au regard de l'état de notre planète et de l'urgence de la situation.

Union Sociale : Justement, comment expliquer le décalage entre cette prise de conscience et les pratiques dans les établissements et services ?

Dominique Grandgeorge : Nous n'avons pas à notre disposition des études objectivées qui permettent d'expliquer ce décalage et celles-ci méritent sans doute d'être menées. D'après les contacts que je peux entretenir avec les professionnels que je suis dans le cadre de mes formations, il existe une forme d'autocensure chez de nombreux acteurs qui jugent que cette question est importante, mais qui considèrent que toute démarche en matière de développement durable reste trop couteuse ou trop difficile à mettre en œuvre, oubliant au passage que ce type d'évolution est susceptible de largement rationaliser les dépenses des établissements, notamment pour ce qui est de l'énergie.

Union Sociale : Quels sont les freins à une pratique plus écologique du travail social ?

Dominique Grandgeorge : À mon niveau, je constate actuellement un défaut de culture écologique dans les établissements de formation autour de cette question. Par exemple, dans le cadre de mes enseignements, je constate que les enjeux d'adaptation aux nouvelles conditions d'existence et d'habitabilité ne concernent jamais les cadres et les directions. Or, si l'impulsion ne vient pas d'en haut et que l'ensemble du projet de l'établissement ne prend pas en compte cette question de manière globale, rien ne se passe. Il faut également noter la posture parfois rigide des autorités de tutelle qui ne laissent pas toujours aux établissements la liberté de prendre l'initiative dans ce domaine. Il y a encore beaucoup de craintes de contrevenir à une réglementation sans

doute trop stricte en matière de sécurité des personnes accompagnées. Pourtant, pour vraiment changer d'échelle et inscrire les établissements dans une perspective écologique, il convient d'expérimenter et parfois de se tromper. A noter, tout de même, que la réglementation en matière d'éco-responsabilité se développe et que de nombreux dispositifs publics concernent les ESMS, ce qui est plutôt bon signe.

Union Sociale : Quels sont au contraire les leviers permettant d'atteindre cet objectif ?

Dominique Grandgeorge : Une grande partie de la solution viendra de l'appropriation d'une culture écologique, ce qui passe incontestablement par la formation. Adoptée en août 2021, la loi Climat et Résilience, s'appuie sur le comité social d'établissement pour faciliter les professionnels à la formation continue. Pourtant, les directions ne se saisissent pas de ce texte pour former leurs personnels. Les nombreuses expériences que je décris dans mon ouvrage montrent que l'inscription des établissements dans une démarche écologique, repose sur un engagement global de tous les salariés, chacun à son échelle, autour de cet objectif. L'exigence écologique, que l'on doit placer au premier rang des priorités, passe également par un changement d'approche des ESMS. Ces derniers doivent sans doute porter un autre regard, à la fois sur l'inscription de l'établissement dans le milieu écosystémique, et sur la manière de mobiliser les équipes et les personnels. Nos sociétés modernes évoluent dans une forme d'urgence permanente, avec le



© Michel Le Moine

« Si l'impulsion ne vient pas d'en haut et que l'ensemble du projet de l'établissement ne prend pas en compte cette question écologique de manière globale, rien ne se passe. »

culte du résultat immédiat. Cette tendance se marie mal avec un accompagnement social qui nécessite de donner du temps aux personnes fragiles. La prise en compte écologique repose sur une réappropriation de ce temps long.

Union sociale : Vous soulignez également la nécessité, pour le secteur social, de prendre la mesure de toutes les plus-values de cette démarche...

Dominique Grandgeorge : Je crois en effet que pour de nombreux acteurs de la solidarité, qui croulent sous une réglementation très contraignante, la question centrale de l'urgence climatique et écologique apparaît bien souvent comme une obligation de plus. Or, les initiatives les plus riches menées dans certains territoires montrent au

Qui est-il ?

Dominique Grandgeorge est titulaire d'un master de sociologie de l'Université Marc Bloch à Strasbourg. Initialement éducateur spécialisé, il a été directeur d'un Office public de l'habitat à loyer modéré et de centres communaux d'action sociale. Il intervient comme formateur et consultant spécialisé dans la transition écologique des établissements sanitaires et sociaux.



© Michel Le Moine

« S'attacher au vivant et à la biodiversité, c'est ouvrir de nouveaux horizons qui dépassent les

fonctions historiques du travail social. »

▷ contraire tous les bénéfices de cette démarche. Un rapport, publié dans le cadre de l'étude ADD'AGE (Action Développement Durable au service du grand âge) piloté par la FNAQPA en 2015, montre en effet que les Ehpad et les SSIAD qui s'étaient impliqués dans ce type de démarche ont vu leur chiffre d'affaires et leur trésorerie augmenter. Force est de constater que le compostage, le poulailler, le jardinage, l'insertion axée sur l'emploi vert, la récupération, le recyclage, favorisent une forme de circularité de l'économie sociale, réduisant les dépenses et donc, générant des recettes que l'on pourra affecter à des projets moins énergivores. Le problème, à l'heure actuelle, est que tous ces beaux projets qui ont fait leurs preuves ne sont pas valorisés à leur véritable mesure. Il y a donc un vrai enjeu de mis en

valeur de ces derniers, qui doivent être répertoriés, inventoriés et partagés. Les grandes mutations passent aussi par l'exemplarité.

Union Sociale : Quels sont les domaines dans lesquels il conviendrait d'agir prioritairement ?

Dominique Grandgeorge : Il n'y a pas de domaine prioritaires. Il convient d'appréhender cette démarche globalement, en activant plusieurs leviers simultanément. Cela ne veut pas dire qu'il faille se précipiter, mais il ne serait pas cohérent, par exemple, de réduire les dépenses énergétiques de son parc immobilier et de ne pas mener une réflexion sur la consommation du parc automobile des salariés. Tout ceci suppose d'élaborer une stratégie claire à partir d'un diagnostic complet pour savoir d'où l'on part et là où nous voulons aller. Encore une fois, les enseignements au titre de la formation des travailleurs sociaux et les outils mis à la disposition des professionnels sont indispensables.

Union Sociale : Cette prise en compte de l'écologie peut-elle permettre aux acteurs de la solidarité d'enrichir leurs pratiques et de donner un nouvel élan au travail social ?

Dominique Grandgeorge : Le travailleur social est un spécialiste de l'altérité dans toute sa dimension humaine. Il est donc particulièrement préparé à l'altérité dans sa globalité. S'attacher au vivant et à la biodiversité, c'est ouvrir de nouveaux horizons qui dépassent les fonctions historiques du travail social, mobilisant collectivités territoriales, établissements publics, initiative privée, producteurs et agriculteurs locaux, usagers et vivants non humains. Ce type de démarche va nous conduire à nous situer dans une posture plus horizontale, en acceptant parfois d'être pilote d'action et en retour, devenir simple acteur d'une autre expérience, hors champ social, élargissant de nouvelles perspectives de travail et dépassant l'entre soi professionnel et institutionnel. Cette nouvelle dynamique peut permettre aux travailleurs sociaux de donner un nouveau sens à leur métier et ainsi contribuer à rendre le secteur bien plus attractif. En ce sens, l'écologie et la solidarité ne sont que les deux faces d'une même pièce.

Propos recueillis
par Antoine Janbon

Transition écologique : un autre travail social est possible !

La préoccupation écologique irrigue l'ensemble de la société française, mais de la parole aux actes, il y a parfois plus d'un pas, notamment chez les acteurs de la solidarité. En constituant une vaste revue de la littérature qui aborde les enjeux climatiques, puis au travers d'une enquête de terrain, Dominique Grandgeorge dresse, dans son ouvrage « L'écologisation du travail social », un bilan des blocages psycho-sociaux et des raisons qui freinent les établissements sociaux à s'adapter aux enjeux environnementaux.

Mais loin de se limiter à ce constat d'échec, il donne à lire cinq expériences en établissement dans lesquelles préoccupations sociales et écologiques se complètent de manière probante et enthousiasmante. Sur la base de cette observation, l'auteur envisage une réforme du travail

social dans le souci de l'autre et le respect de l'altérité dans toute sa biodiversité. Selon lui, cette mutation ne pourra se faire sans un remodelage des formations en travail social. Cet ouvrage encourage les responsables d'institutions, professionnels, enseignants, étudiants, personnes accompagnées, à envisager une intervention sociale systémique et plus respectueuse de l'environnement. Bref, un ouvrage à découvrir d'urgence...

Pour plus d'informations :

L'écologisation du travail social, les établissements sociaux à l'épreuve du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, Dominique Grandgeorge, IES éditions, 349 pages, septembre 2022.